

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLEIRY

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

26 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 09
Nombre de membres votants : 10
Date de la convocation : 15.11.2024

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mmes Hélène ANSELME, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Adjointes, Mmes Alexandra DALLIERE, Giovanna VANDONI, Elodie POIRIER, Conseillères Municipales, Mme Bernadette JACQUEMOUD et Mrs Claude LEPERS et Olivier MAZILLE, Membres Extérieurs.

POUVOIR : Mme Renée RICHARD à Mme Hélène ANSELME

ABSENTES : Mme Elisabeth DEAL, Conseillère Municipales, Mmes Laurence OHEIX, Celia DEGENEVE, Danielle MANIGAND, Membres Extérieurs.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne M. Alban MAGNIN secrétaire de séance.

DCCAS20241126 - 01

OBJET : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

Considérant le Conseil d'Administration réuni en date du 24 septembre 2024 ;

Mme Hélène ANSELME propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024, dont chaque membre a été destinataire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 24 septembre 2024.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du CCAS
Alban MAGNIN



